



FORMATION ET TESTS CACES®

GRUE MOBILE R383m

PUBLIC CONCERNE

- Tout le personnel destiné à la conduite de Grue Mobile (G.M.) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRE REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite de grue mobile
- Être âgé d'au moins 18 ans

- Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DUREE

Nous consulter

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Matériel pédagogique (Plots, ...)
- Livret remis aux stagiaires
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R383m
- Grue mobile

PROFIL INTERVENANT

- Formateur en grue mobile ou spécialisé sur cette thématique
- Testeur CACES® certifié par SGS

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

OBJECTIFS

- Situer son rôle et sa responsabilité,
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et effectuer les opérations d'entretien courant qui sont de son ressort,
- Mettre en service et manipuler une Grue Mobile

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE (Durée 7h00)

Règlementation

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux grues mobiles, documents à présenter lors des contrôles, rôles des différents organismes IT, CRAM, OPPBTP,
- Les rôles et responsabilités du Chef de chantier, chef de manœuvre, du conducteur, de l'élingueur.

Classification et technologie

- Les principaux types de grues mobiles,
- Les caractéristiques principales : les principaux composants, les différents mécanismes,
- Le fonctionnement : des organes de service, des dispositifs de sécurité.

Sécurité

- Les principaux risques : chute de la charge, renversement, heurts, environnement (vent, lignes électriques, obstacles...) énergie mise en œuvre,
- Risques particuliers (travaux maritimes, ferroviaires).
- Lire et comprendre une plaque de charges, abaque, tableau, les aides à la conduite,
- Les règles de stabilité : appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, les règles d'élingage,
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

FORMATION PRATIQUE

(Durée 7h00 mini selon le niveau du candidat)

- L'adéquation,
- Les vérifications,
- La conduite et la circulation,
- Le positionnement,
- Les manœuvres,
- La maintenance.

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Test CACES® théorique (Durée 3h00)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Test CACES® pratique (Durée selon la catégorie)

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires. (15 minutes)

Tests Réalisés par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la recommandation R.383m de la CNAMTS

CARTE CACES® : validité 5 ans